

Saint-Chamant

Le Mot du Maire

Vous savez très certainement qu'une réforme des rythmes scolaires se met en place. Son objectif est d'alléger les journées pour les enfants en revenant à 4 jours et demi d'école au lieu de 4 actuellement.

Si ce principe nous semble être positif dans l'intérêt des élèves, ses modalités d'application m'interrogent fortement et le conseil municipal également.

Concrètement, cette demi journée supplémentaire est à la charge de la commune, qui doit mettre en place des activités périscolaires à raison de 3/4 d'heure par jour, soit 3h par semaine. Nous devons recruter le personnel compétent pour cet accompagnement et en assurer la charge financière. Ces activités sont sous notre seule responsabilité, et ne sont pas obligatoires pour les enfants... Ça pose déjà question...

Devant les impératifs d'une mise en place précipitée (nous n'avions qu'un mois pour organiser les choses si nous faisons le choix d'appliquer la réforme pour la rentrée 2013), nous avons donc décidé de reporter la mise en place à septembre 2014. En effet trop d'inconnues demeurent, trop de questions posées à l'inspection académique restent sans réponses.

L'éducation et l'instruction de nos enfants sont des sujets trop importants pour qu'ils soient traités par une réforme précipitée, mal réfléchie et sans concertation. Par ailleurs, on ne peut demander aux communes de se substituer aux responsabilités de l'État dans ce domaine, d'autant plus en milieu rural où les moyens humains, structurels et financiers font défaut.

Il me semblait important de vous faire part de ce sujet qui nous préoccupe sérieusement.



Bon été à tous.

Jean Marie Fabre

Été 2013



La vie municipale

LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a validé les comptes de l'année 2012 :

BUDGET PRINCIPAL : FONCTIONNEMENT

Dépenses		Réalisé en 2012 : 257 475 €	Recettes		Réalisé en 2012 : 247 447 €
Détail des postes les plus significatifs	Électricité, énergie, eau, carburant	21 221 €			
	Alimentation (cantine)	11 223 €	Impôts et taxes		73 737 €
	Assurances, Impôts et taxes	10 719 €			
	Subvention d'équilibre au budget transports scolaires	12 323 €	Dotations, subventions et participations		110 441 €
	Charges de personnel	97 630 €			
	Indemnités élus	9 060 €	Loyers, revenus des immeubles et autres		34 610 €
	Entretien voiries, bâtiments, bois et forêts, maintenance matériels, fournitures	24 502 €	Produits services domaines (récoltes, services mairie, etc...).		2 665 €
	Téléphone, affranchissement	2 528 €	Cantine		16 814 €
	Charges financières (emprunts)	14 308 €	Garderie		2 703 €
	Service d'incendie	8 753 €			
	Fournitures scolaires	3 581 €			
Excédent cumulé section Fonctionnement : 23 539 €					

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement		Réalisé en 2012 : 52 842 €	Recettes d'Investissement		Réalisé en 2012 : 133 651 €
Postes les plus significatifs	Remboursements emprunts	27 279 €	Subventions pour acquisitions et restaurations		1 333 €
	Acquisition matériels	6 584 €	Emprunt court terme acquisition foncier		25 000 €
	Travaux mobilier Église	3 792 €	Emprunt en attente vente du lotissement		100 000 €
	Lotissement (honoraires)	6 583 €	Opérations comptables et reports		77 081 €
Excédent cumulé section Investissement : 128 692,00 €					

BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES 2012 :

Le Conseil Général prend toujours à sa charge 75% du coût du transport scolaire. Les 25 % restants représentent une somme de 18 428 €. Les familles contribuent à hauteur de 6 105 €, les 12 323 € restants sont financés par une subvention d'équilibre du budget principal.

ASSAINISSEMENT – RÉSULTAT CUMULÉS AU BUDGET 2012

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 407€, les recettes sont de 26 654 €.
les dépenses d'investissement s'élèvent à 35 819 €, les recettes sont de 19 127 €.
ce qui donne un solde d'exécution positif de 9 555 €

BUDGET 2012 DU CCAS :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7 967€, les recettes sont de 43 318€.
Les dépenses d'investissement s'élèvent à 8 218€, les recettes sont de 6 615 €

VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2013 :

BUDGET PRINCIPAL :

Budget de fonctionnement équilibré à **267 336€**

Budget d'investissement équilibré à **145 497 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Budget d'exploitation équilibré à **20 935 €**

Budget d'investissement équilibré à **473 644 €**

BUDGET DU CCAS :

Budget de fonctionnement équilibré à **51 747 €**

Budget d'investissement équilibré à **29 474 €**

FISCALITÉ :

LES IMPÔTS LOCAUX SONT RÉÉVALUÉS DE 2,5 %
POUR L'ANNÉE 2013.

Travaux de restauration dans l'Église :

Comme évoqué dans les bulletins précédents le tableau non signé et daté du XVIIIème : "La Remise du Rosaire" a été restauré.

Il s'agit d'une huile sur toile dont le cadre a été refait complètement, la toile totalement restaurée (nettoyée, traitée et vernie) par un spécialiste.

Le tableau remis en place par les restaurateurs, en présence de Madame BREUIL du Conseil Général, a été sécurisé (accrochage verrouillé et faisceau d'alarmes).

Un rapport des travaux réalisés est à votre disposition pour consultation à la mairie.

Les éclairages des œuvres d'art (peintures des stalles, Vierge, Tableau "La Remise du Rosaire", Christ en croix dans la chapelle de droite) ont été repris par Christophe VIDAL avec des lumières anti Ultra Violets et Infra Rouges afin de ne pas altérer les couleurs et les matériaux.

La Croix extérieure, sur le parvis de l'Église, a été refaite par Monsieur MALLET.

Merci à tous ceux qui ont permis par leur générosité, que ces travaux, importants pour la sauvegarde du patrimoine culturel et religieux de notre commune, se fassent.

Bilan financier de cette opération :

Dépenses:	
Malbrel Conservation	3 900 €
VIDAL électricité	2 485 €
Mallet. Menuiserie	685 €
TVA non récupérable	291 €
Soit un total de	7 361 €

Recettes	
Subvention DGE (État)	1 755 €
Subv. Conseil Général	1 033 €
Souscription	5 621 €
Soit un total de	8 409 €

Votre générosité nous a permis de rassembler 5 621 €. Ces restaurations n'auront donc aucun impact sur le budget communal. Le reliquat positif de 1 048 € de cette souscription sera conservé par la Fondation du Patrimoine (c'est la loi), et sera utilisé ultérieurement pour des travaux concernant exclusivement l'Église.

Nous convions tous les donateurs à l'inauguration de ces restaurations, **le mardi 23 juillet à 17h à l'Église**, en présence de l'Abbé BOUZOU et de Madame BREUIL du Conseil Général.

Point sur les travaux d'assainissement :

Le printemps pluvieux ne nous a pas aidés... mais les travaux arrivent à grands pas.

Comme évoqué dans le dernier bulletin, compte tenu de l'impact financier important de ces travaux pour le budget communal, les travaux ont été découpés en 2 phases. Pour la première tranche, ces derniers devraient débuter courant juillet et se dérouler jusqu'en octobre (si le temps le permet...). La deuxième tranche devrait se faire sur 2014 - 2015.

Les demandes de subventions correspondantes ont été réparties sur 3 périodes afin d'obtenir un maximum de financements (État, Agence de l'Eau, Conseil Général et Réserves Parlementaires). Le montant de l'opération (travaux + étude) estimé à ce jour par le bureau d'étude s'élève à 585 000 € HT. La part de subvention pourrait s'élever à près de 50 % du montant de l'opération ; ce qui laisse malgré tout une charge très importante à la commune.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Les rythmes scolaires :

Le Maire en a déjà dit 2 mots... on en reparlera plus longuement dans le prochain bulletin...

Le transport scolaire :

La Communauté de commune du Pays de Salers prend en charge, en lieu et place des communes, l'organisation de second rang des transports scolaires à compter de la rentrée scolaire 2013-2014, et ce dans un souci d'efficacité et d'égalité de traitement de nos enfants au niveau du territoire.

Le Conseil Général (organisateur de 1er rang) met en place un tarif unique de transport scolaire de 120 €/an par enfant, ce qui correspond à 9% du coût réel moyen du transport. La commune prendra en charge 80 € (remboursement), le reste étant à la charge des familles.



VOYAGES SCOLAIRES

Cette année, comme tous les 3 ans, la sortie scolaire des plus grands sortait de « l'ordinaire »... Pas une journée, pas 2 journées, pas 3 journées mais bien 4 jours hors du Cantal. C'est donc du 2 au 5 avril que les enfants de la GS au CM2 ont rejoint la Tranche sur Mer ;

Au programme visite de l'Aquarium de La Rochelle, ballade en bateau autour de Fort Boyard, escalade de dunes, découverte d'un port, pêche à pied, pêche au carrelet et fabrication d'un aquarium...

Les plus petits, quant à eux, sont restés dans le Cantal et sont allés faire un petit tour à OMP5 le 13 juin (c'est moins loin) ;



FÊTE DE L'ÉCOLE

Ce samedi 15 juin, comme l'année dernière, le soleil était de la partie pour la fête de fin d'année. Rendez-vous était donné aux parents, familles et amis à 14h30 au terrain de foot. Encore une fois, nos écoliers avaient beaucoup travaillé et ont donné le meilleur d'eux même. Au programme : des danses sur des rythmes éléphantsques, des rondes endiablées, des sketches hilarants et enfin une pièce de théâtre où s'agitaient sorcières, monstres et petits rats domestiqués...

Suite à ce magnifique spectacle, chacun a pu profiter des balades en charrette tirée par une ânesse, des parcours à dos de poney ou des jeux proposés par l'association de parents d'élèves. La soirée s'est poursuivie par un repas estival, où la salade de riz et les chips dansaient autour des saucisses, merguez et autres pâtisseries préparées par les mamans.

Nous aurions pu rentrer chez nous..Mais... le spectacle n'était pas fini... À la tombée de nuit, un magnifique feu d'artifice venait récompenser petits et grands pour cette merveilleuse journée !!!!



Au programme cet été, cet automne...

VISITES DE L'ÉGLISE :

L'Église sera ouverte de début juillet jusqu'à fin septembre, de 10h30 à 18h, tous les jours. L'Association « Connaissance de la Vallée de la Bertrande » propose du 15 juillet au 15 septembre, de 15h à 18h, dans la Sacristie, une visite commentée de l'exposition sur le Chapitre de St Chamant et sur les Stalles de St Chamant, St Cernin et St Illide.

DIMANCHE 14 JUILLET

Fête organisée par la F.N.A.C.A. Dans la cour des Écoles - **Vente de pain** cuit au four à bois toute la journée.

À partir de 14h00 : **concours de pétanque**

Dès de 19 heures : **Buffet campagnard** - adultes 12 € - enfants 6 €

Bal avec Jean Calvet

SAMEDI 27 JUILLET

De 8 h. à 18h., **vide grenier** dans la cour des écoles organisé par "Les Aînés de la Vallée de la Bertrande" - Vente de Pâtisseries - Buvette
A partir de 19h00 : **Repas-Surprise** dans la salle polyvalente - 12€

SAMEDI 3 AOÛT,

FÊTE DU PAIN À AUZERAL

organisée par le Comité des Fêtes,

À partir de 10h et tout l'après midi : **Vente de pain** cuit au four du village -

À 17h : **groupe folklorique**

À 20h : **repas auvergnat** et **soirée dansante**

LES JEUDIS 8 ET 22 AOÛT,

5 ET 19 SEPTEMBRE : « RANDONNÉES AUTOUR DU PETIT PATRIMOINE ET DU ROCHER DE CORS »

FÊTE PATRONALE DE SAINT-CHAMANT

organisée par le Comité des fêtes

JEUDI 15 AOÛT

Messe à 10h30

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h30

Apéritif à l'Auberge à partir de 12 h

À partir de 14h30, **INTERVILLAGES**, jeux pour enfants, buvette, vente d'enveloppes, etc...

À 18 h, **spectacle « Les Fantaisistes »**

Dès 19h, **repas**

À 22 h, **feu d'artifice et soirée disco**

VENDREDI 16 AOÛT

Concours de pétanque à partir de 14 heures, organisé par l'Auberge des Volcans

À 19 h, **casse-croûte**

MERCREDI 28 AOÛT

« SOIRÉE RENAISSANCE »

organisée par l'Association de la Connaissance de la Vallée de la Bertrande au Château de St Chamant :

Dès 17h, **« Les Danseurs du temps »** et **« l'Écho des Pavanes »**, musiques, récits et danses en costumes et avec instruments d'époque)

En soirée, **repas renaissance** servi sous la Charmille.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Soirée organisée par l'Association de Connaissance de la Vallée de la Bertrande, à l'Église

À 20h30 : **Concert de la Chorale du Millénaire avec Gérard DELBOS**

SAMEDI 26 OCTOBRE

Quine organisé par les Aînés de le Bertrande à la salle polyvalente à 14h.

OPÉRATION « VILLAGE FLEURI »

...Soyons optimistes... « L'été sera beau »...

Nous concourrons encore cette année pour les villages fleuris. **Merci à tous les bénévoles qui s'occupent des fleurs.**

Si vous avez des photos pour amener un peu la rubrique « ce qui s'est passé », n'hésitez pas à nous les faire passer :

boit-a-id-saintchamant@laposte.net.



Ballades organisées par l'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande. Départ à 15h - Place de l'Église

Ce qui s'est passé cet hiver...ce printemps...

Site équipé



Défibrillateur

Comme prévu dans le dernier bulletin, certains d'entre vous se sont inscrits pour suivre la formation à l'utilisation du défibrillateur du 29 janvier.

Nous avons ainsi appris qu'en France, chaque année 50 000 personnes décèdent des suites d'un arrêt cardiaque (c'est 10 fois plus que les victimes d'accidents de la route). Sachant que 7 fois sur 10, l'arrêt cardiaque survient devant témoins, et que l'intervention d'un tiers par massage cardiaque et défibrillation multiplie par 4 les chances de survie, l'installation d'un défibrillateur va de soi.

Nous avons également appris à reconnaître un arrêt cardiaque et comment réagir : Il est vital d'agir au plus tôt, car au-delà de 5 minutes, si rien n'est fait, le cerveau qui n'est plus oxygéné subit de graves dommages qui peuvent être irréversibles, jusqu'à causer la mort de la victime. Trois réflexes à acquérir : appeler le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers), masser et défibriller le cœur de la victime. Le fonctionnement du défibrillateur est très simple : il suffit de suivre les instructions orales données dès l'ouverture du boîtier. Chaque minute gagnée, c'est 10% de chances de survie en plus !

À noter que le coût de cet appareil s'élève pour la commune à 265 € (après déduction des aides de l'Association des Maires : 635€, et de Groupama : 600 €) ; Ce dernier est installé dans la cour de l'école, à proximité de la salle polyvalente.



Le samedi 6 avril 2013, dans le cadre des journées européennes des métiers d'art, notre ferronnier, Vincent Créations nous a ouvert son atelier...Heureux de faire partager sa passion, l'artiste a offert le verre de l'amitié aux nombreux visiteurs.



Cérémonie des vœux : le XX janvier 2013

Fête de l'Ecole : 15 juin 2013



Nouveaux arrivants : Nous souhaitons la bienvenue à Muriel Cassière, ancienne locataire du presbytère, de retour à Saint-Chamant, dans l'un des appartements de l'école.



Samedi 16 mars a eu lieu la commémoration du 19 mars 1962. Cette cérémonie organisée par la FNACA de la Bertrande revêtait un caractère particulier puisque une plaque hommage a été dévoilée.

Un grand MERCI à tous les bénévoles et volontaires qui participent à la dynamique, à l'aménagement et à l'entretien de notre commune.

Infos de dernière minute...

Mobilisation Générale : Le Cantal à la recherche de la mémoire de la grande guerre

Partout en France, se préparent les commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Le comité départemental du Centenaire prépare les événements qui nous permettront de nous souvenir, de ne pas oublier. Bien sûr, presque tous les témoins de cette époque sont partis. Restent tous les souvenirs matériels (carnets, lettres, documents militaires, photographies et objets des soldats) qui sont conservés dans nos maisons. Le Centenaire pourrait être l'occasion de sortir ces témoignages, souvent poignants, de nos greniers et armoires. L'objectif est de rendre accessible à tous, via internet puis en 2015 par une publication papier, la mémoire et l'histoire de la grande Guerre vécue par les Cantaliens.

Tous ceux qui aimeraient faire partager ces souvenirs (*soit pour les confier temporairement - pour photocopie, numérisation ou photographie -, soit pour les léguer*) peuvent se rapprocher de Laure BARBET des Archives Départementales du Cantal - 42 bis rue Paul Doumer à AURILLAC - Tél : 04 71 48 33 38 - archives@cg15.fr ou lbarbet@c15.fr

Logements vides :

La commune dispose de plusieurs logements vacants : 2 logements place de la mairie et 2 appartements au-dessus de l'école ; Ces 4 logements (2 F3, 1F4 et un studio) sont en bon état.

Vous aurez noté que la perte de ces loyers est un manque conséquent pour le budget communal.

Les chiffres du recensement : Au 1er janvier 2013, nous sommes 227 habitants à Saint-Chamant. La commune compte 109 résidences principales, 106 résidences secondaires et 8 logements vacants.



Merci à nos annonceurs,
acteurs de la vie locale

Nos Nounous Locales :

Mme CHAUVET Sylvie
Eyfandes - 04.71.69.28.21

Mme COLAS Chantal
Le Bourg - 04.71.67.92.54

Mme VIDAL Yvette
Les Aldières - 04.71.69.20.91

TERRAINS À BÂTIR

SAINT-CHAMANT

à 2 minutes
de la RD922

Exposition
plein Sud

École et
commerces
à proximité

6 LOTS VIABILISÉS
de 900 à 1100 m²

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

LE MATIN 04.71.69.22.20



S.A.R.L. BATISAP

Gérant : J. F. BETAILLE

- ✦ PLÂTRERIE PEINTURE
- ✦ DÉCORATION ISOLATION
- ✦ RAVALEMENT DE FAÇADES
- ✦ REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

CHEMIN DE COISSY - 15000 AURILLAC
TÉL./FAX 04 71 62 76 43 - batisap15000@orange.fr

LV

Vincent

LV

Créations

Toute la petite ferronnerie décorative
d'intérieur et d'extérieur

Réalisation de vos idées

LV

Tél. / Fax : 04 71 67 91 56

LV



Christian BIDAN
Autrières - 15140 ST CHAMANT

BROCANTEUR



DEBARRAS Gratuit
de Caves, Greniers, etc...

Tél : 04.71.40.76.90 ou
06.81.11.22.46 le soir uniquement



Boutique à St Martin Valmeroux
Ouvverte le samedi de 10h30 à 12h30



AUBERGE DES VOLCANS

HOTEL - RESTAURANT

Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg Tél. 04 71 69 40 46
15140 ST CHAMANT Fax 04 71 69 26 34

Viva!

Viva la vie Chez Monique Viva la vie



Le Bourg - St Chamant
Tél : 04.71.69.25.59

Chambres et table d'hôtes,

Philippe et Sylvie MERCIER

Hameau d'Autrières
15140 SAINT-CHAMANT

04 71 47 67 32
06 84 67 58 86




La Buissonnière
Chambres d'hôtes

Joëlle Grellier
Le bourg
15140 SAINT CHAMANT

04 71 69 25 33
06 68 70 02 77

joelle.grellier@wanadoo.fr
www.fleursdesoleil.fr/crans-maisons/15-grellier.htm

GAEC DE CONCHES

Evelyne et Eric LAFON



*Fabrication de fromages AOP
Éleveurs Montbéliardes
Vente de génisses*



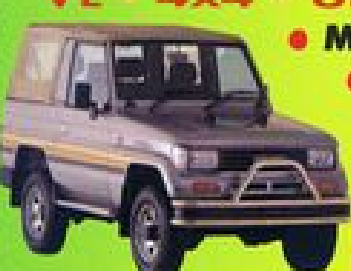
Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41
lafon.eric15@orange.fr

GARAGE ALAIN CHAUVET

Véhicules occasions
VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant
04 71 69 28 80



Fax 04 71 69 28 21

Maison Dupont fondée en 1905
Artisan Boucher Charcutier
sarl DUPONT

15310 St CERNIN TEL 04 71 47 60 25

**A Saint-Chamant
les Mardis et Samedis**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHRISTOPHE VIDAL

Le Champ de l'Hôpital
15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT

Tél./Fax : 04 71 69 26 51
Portable : 06 76 38 67 05



Ets GARCELON Raymond

TRAVAUX PUBLICS
MAÇONNERIE

15140 SAINT-MARTIN-VALMEROUX

Tél. : 04 71 69 26 31 - Fax : 04 71 69 44 17

SIRET 318 279 684 00019



Christian LAJARRIGE

Boucherie - Charcuterie
Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE
04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN
06 82 48 09 82

A St Chamant les
mercredis et
vendredis